

Administrateur-Délégué-Gérant
O. RANDOLET

Administration, Impressions et Annonces, Tél. 10.47
35, Rue Fontenelle, 35

Adresse Télégraphique : RANDOLET Havre

Le Petit Havre

ORGANE RÉPUBLICAIN DÉMOCRATIQUE

Le plus fort Tirage des Journaux de la Région

RÉDACTEUR EN CHEF

J.-J. CASPAR - JORDAN
Téléphone : 14.90

Secrétaire Général : TH. VALLÉE

Rédaction, 35, rue Fontenelle - Tél. 7.60

ANNONCES

AU HAVRE..... BUREAU DU JOURNAL, 112, boul' de Strasbourg.
A PARIS..... L'AGENCE HAVAS, 8, place de la Bourse, est
seule chargée de recevoir les Annonces pour
le Journal.
Le PETIT HAVRE est désigné pour les Annonces judiciaires et légales

ABONNEMENTS

	Trois Mois	Six Mois	Un An
Le Havre, la Seine-Inférieure, l'Eure, l'Oise et la Somme.....	4 50	9 Fr.	19 Fr.
Autres Départements.....	6 Fr.	11 50	22
Union Postale.....	10	20 Fr.	40

On s'abonne également, SANS FRAIS, dans tous les Bureaux de Poste de France

PREMIÈRE CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Réunion Publique et Contradictoire

RUE DAUPHINE

La Candidature Jules Siegfried

est acclamée

Discours de M. Jules Siegfried

M. Siegfried se déclare heureux de se retrouver au milieu des électeurs de ce 2^e canton, si républicains et si patriotes, qui ont toujours été si bien disposés à son égard. Il tient à les remercier tout d'abord et n'oublie pas qu'il se trouve au milieu d'une population maritime, il a l'intention de parler principalement, ce soir, des questions qui concernent la marine.

Le Groupe des Inscrits Maritimes

Dès le début de la dernière législature M. Siegfried a tenu à organiser de nouveau le Groupe des Inscrits Maritimes, qui avait rendu précédemment tant de services, en faisant voter notamment la loi du 14 juillet 1908 sur les pensions de la Caisse des Invalides de la Marine.

Sous-Secrétariat de la Marine Marchande

Dans le passé, les différents services concernant la Marine marchande étaient dispersés dans plusieurs ministères : ceux de la Marine, du Commerce, des Travaux publics, etc., — ce qui entravait les affaires et retardait les solutions.

Contrats d'engagement

Des questions importantes devront être résolues par ce sous-secrétariat, notamment celle si importante des *contrats d'engagement*. M. Siegfried sait que le titulaire actuel, M. Ajani, qui est un de ses amis, s'y intéresse particulièrement, et il espère

Principales Lois votées

Le groupe des inscrits maritimes, dit M. Jules Siegfried, et notamment son collègue et ami Georges Bureau, député de la 3^e circonscription de l'arrondissement du Havre, s'est occupé activement de la loi du 26 février 1914, portant encouragement aux grandes pêches maritimes, particulièrement en ce qui concerne la pêche de la morue sur le banc de Terre-Neuve. Un grand nombre de nos marins sont embarqués sur les navires qui font cette pêche particulièrement dure, et qui s'embarquent surtout à Fécamp et à St-Malo.

La Ligne du Sud-Ouest

M. Jules Siegfried fait ensuite l'historique des différentes phases de discussion par lesquelles passa la fameuse question de la ligne du Sud-Ouest. Par suite d'une hostilité persistante des Rouennais, les objections les plus singulières ont été opposées tour à tour aux divers projets, soit que l'on ait envisagé le passage de la Seine par viaduc, soit que l'on ait proposé par tunnel. En ces derniers temps, c'est à dire en fin de législature, M. Pichery, rapporteur de la Commission parlementaire, a demandé que le gouvernement soumette à une étude plus complète le passage de la Seine en tunnel. M. Siegfried, en quelques phrases précises, rappelle combien il est indispensable pour le maintien de l'unité de la région de faire passer la ligne du Sud-Ouest qui nous mettrait en communication directe avec l'Eure, le Calvados, le Centre

LES AVEUX D'UN BANDIT

REIMS. — Quenardel, le bandit qui tua dans la forêt de Monchenon l'ouvrier principal Lohé, a fait hier un récit détaillé du crime au procureur de la R. publique. Quenardel voulait, dit-il, imiter Bonnot et Garnier, dont il était un ami, avait résolu avec deux complices, les nommés Berthet et Roubinne — restés introuvables — de tuer un encaisseur à Meaux.

ARRESTATION DE VOLEURS INTERNATIONAUX

Une bande de voleurs internationaux a été arrêtée hier par les agents du 2^e district de la police judiciaire, dans les circonstances suivantes : M. Arthur Arbez, plaicier d'une importante maison de bijouterie en gros rue Volney, avait remarqué depuis plusieurs jours, au cours de livraisons qu'il effectuait dans Paris le matin, de 9 heures à midi, qu'il était suivi et son complice Jean Baitut suivait par des individus dont les allures lui paraissent suspectes.

LES AVEUX D'UN BANDIT

REIMS. — Quenardel, le bandit qui tua dans la forêt de Monchenon l'ouvrier principal Lohé, a fait hier un récit détaillé du crime au procureur de la R. publique. Quenardel voulait, dit-il, imiter Bonnot et Garnier, dont il était un ami, avait résolu avec deux complices, les nommés Berthet et Roubinne — restés introuvables — de tuer un encaisseur à Meaux.

ARRESTATION DE VOLEURS INTERNATIONAUX

Une bande de voleurs internationaux a été arrêtée hier par les agents du 2^e district de la police judiciaire, dans les circonstances suivantes : M. Arthur Arbez, plaicier d'une importante maison de bijouterie en gros rue Volney, avait remarqué depuis plusieurs jours, au cours de livraisons qu'il effectuait dans Paris le matin, de 9 heures à midi, qu'il était suivi et son complice Jean Baitut suivait par des individus dont les allures lui paraissent suspectes.

Crédit Maritime Mutuel

M. Siegfried parle ensuite de la loi du 4 décembre 1913 sur le *Crédit maritime mutuel*, qui a remplacé la loi du 23 avril 1906 et l'a considérablement améliorée. Cette nouvelle loi offre des avantages considérables aux marins pêcheurs, aux anciens marins pensionnés propriétaires d'une embarcation de pêche, aux concessionnaires d'établissements de pêche, et même aux veuves de ces personnes en leur permettant d'obtenir des avances par l'intermédiaire de *Caisse locales de crédit maritime et de Caisse régionales*.

Sauvegarde en Mer

M. Siegfried entretient ensuite son auditoire de la convention de Londres pour la *sauvegarde de la vie humaine en mer*. Il dit qu'à la suite de la terrible catastrophe du *Titanic*, qui causa la perte de tant de vies humaines, les principales puissances maritimes reconnurent la nécessité d'examiner les moyens de prévenir le retour de semblables sinistres.

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

Une convention nouvelle ayant été passée naguère avec la Compagnie Générale Transatlantique pour une durée de 25 ans, nous sommes assurés, par suite de l'achèvement des travaux du port du Havre, la Compagnie ne tardera pas à mettre en service des navires de 280 mètres, afin de concurrencer les grands paquebots allemands et anglais. Mais une convention complémentaire devra être passée avec la Compagnie, en vue de l'ouverture à la navigation du canal de Panama. Il est de toute nécessité, en effet, que nos lignes transatlantiques, franchissant l'Isthme, puissent gagner au Nord de la côte du Pacifique le port de San-Francisco, et au Sud, les ports du Chili, Tel-Valparaiso. Et le Havre est appelé à bénéficier de cette augmentation de trafic, puisque d'ailleurs notre place est depuis longtemps et demeurera le grand marché des cafés, des cotons, des baies, etc., et que nul autre port français ne saurait songer à lui disputer cette situation unique.

LES SERVICES MARITIMES POSTAUX

Une convention nouvelle ayant été passée naguère avec la Compagnie Générale Transatlantique pour une durée de 25 ans, nous sommes assurés, par suite de l'achèvement des travaux du port du Havre, la Compagnie ne tardera pas à mettre en service des navires de 280 mètres, afin de concurrencer les grands paquebots allemands et anglais. Mais une convention complémentaire devra être passée avec la Compagnie, en vue de l'ouverture à la navigation du canal de Panama. Il est de toute nécessité, en effet, que nos lignes transatlantiques, franchissant l'Isthme, puissent gagner au Nord de la côte du Pacifique le port de San-Francisco, et au Sud, les ports du Chili, Tel-Valparaiso. Et le Havre est appelé à bénéficier de cette augmentation de trafic, puisque d'ailleurs notre place est depuis longtemps et demeurera le grand marché des cafés, des cotons, des baies, etc., et que nul autre port français ne saurait songer à lui disputer cette situation unique.

LA LIGNE DU SUD-OUEST

M. Jules Siegfried fait ensuite l'historique des différentes phases de discussion par lesquelles passa la fameuse question de la ligne du Sud-Ouest. Par suite d'une hostilité persistante des Rouennais, les objections les plus singulières ont été opposées tour à tour aux divers projets, soit que l'on ait envisagé le passage de la Seine par viaduc, soit que l'on ait proposé par tunnel. En ces derniers temps, c'est à dire en fin de législature, M. Pichery, rapporteur de la Commission parlementaire, a demandé que le gouvernement soumette à une étude plus complète le passage de la Seine en tunnel. M. Siegfried, en quelques phrases précises, rappelle combien il est indispensable pour le maintien de l'unité de la région de faire passer la ligne du Sud-Ouest qui nous mettrait en communication directe avec l'Eure, le Calvados, le Centre

LES AVEUX D'UN BANDIT

REIMS. — Quenardel, le bandit qui tua dans la forêt de Monchenon l'ouvrier principal Lohé, a fait hier un récit détaillé du crime au procureur de la R. publique. Quenardel voulait, dit-il, imiter Bonnot et Garnier, dont il était un ami, avait résolu avec deux complices, les nommés Berthet et Roubinne — restés introuvables — de tuer un encaisseur à Meaux.

ARRESTATION DE VOLEURS INTERNATIONAUX

Une bande de voleurs internationaux a été arrêtée hier par les agents du 2^e district de la police judiciaire, dans les circonstances suivantes : M. Arthur Arbez, plaicier d'une importante maison de bijouterie en gros rue Volney, avait remarqué depuis plusieurs jours, au cours de livraisons qu'il effectuait dans Paris le matin, de 9 heures à midi, qu'il était suivi et son complice Jean Baitut suivait par des individus dont les allures lui paraissent suspectes.

LES AVEUX D'UN BANDIT

REIMS. — Quenardel, le bandit qui tua dans la forêt de Monchenon l'ouvrier principal Lohé, a fait hier un récit détaillé du crime au procureur de la R. publique. Quenardel voulait, dit-il, imiter Bonnot et Garnier, dont il était un ami, avait résolu avec deux complices, les nommés Berthet et Roubinne — restés introuvables — de tuer un encaisseur à Meaux.

et la Bretagne, pour le plus grand intérêt de notre approvisionnement et pour la plus grande extension de notre trafic.

M. Jules Siegfried s'excuse auprès de son auditoire de ne point aborder un certain nombre d'autres questions intéressantes pour Le Havre. Mais il tient à laisser à son concurrent toute latitude pour exposer son programme. Aussi bien se réserve-t-il, en des réunions nouvelles, d'aborder successivement plusieurs autres sujets. Il se tient d'ailleurs à la disposition des électeurs pour répondre à toute question qui lui sera adressée.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

Prenant à son tour la parole, M. Le Chapelain remercie M. Siegfried de l'intérêt très réel qu'il n'a cessé d'apporter aux intérêts du port du Havre et de sa population maritime. Mais il estime que la doctrine collectiviste peut seule assurer tous les progrès souhaités par le prolétariat.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

Et partant de cette affirmation, il assure qu'il importe de détruire l'ordre social actuel qui oppose le travail des femmes à celui des hommes ; et le travail des enfants au travail des femmes dans les grandes industries. Il faut socialiser les moyens de production ; il faut substituer à la propriété individuelle, la propriété collective.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

Le fondateur socialiste unifié défend ensuite la théorie syndicaliste ; il déclare que les fonctionnaires syndiqués doivent faire cause commune avec les syndicats ouvriers confédérés ; il attaque très vivement M. Briand pour son intervention au moment de la grève des cheministes ; il s'efforce de démontrer que l'impôt sur le revenu, avec déclaration contrôlée, c'est-à-dire avec l'inquisition du fisc, sera favorable au petit commerce lui-même ; il prétend que la crise des logements ouvriers ne pourra être conjurée que par l'intervention directe des municipalités, — de même que le problème de la vie chère ne pourra être solutionné que par l'organisation de boucheries, de boulangeries, de pharmacies communales.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

Parlant des créateurs des maisons ouvrières à l'étranger et notamment en Angleterre, il veut leur faire entièrement absoudre, et il ne craint pas d'affirmer que les philanthropes de France, en créant des habitations à bon marché, veulent réaliser une bonne affaire.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

A ce moment M. Siegfried demande la parole pour répondre.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

M. Le Chapelain, continuant l'exposé de ses théories socialistes, renouvelle ses déclarations de mercredi dernier, à la réunion de la rue Emile-Rouff, au sujet de la loi militaire. Il se contentera de lui faire remarquer que les doctrines collectivistes, pour si généreuses qu'elles soient, apparaissent évidemment, après expérience, comme d'incontestables utopies. C'est ainsi que « la Mine aux Mineurs » et que « la Verrière Ouvrière » ont échoué.

DISCOURS DE M. LE CHAPELAIN

Pour ce qui regarde la loi militaire et les opinions exprimées par M. Le Chapelain, tous ceux qui ont été les témoins des désastres de 1870 savent combien il en coûte de n'être pas immédiatement prêt à soutenir le choc d'une agression préméditée. Si nous

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Du 26 Avril 1914

CANDIDATS RÉPUBLICAINS DE GAUCHE

1^{re} Circonscription du Havre

JULES SIEGFRIED

ANCIEN MINISTRE
DÉPUTÉ SORTANT

2^e Circonscription du Havre

PAUL CLOAREC

OFFICIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR
ANCIEN OFFICIER DE MARINE

3^e Circonscription du Havre

GEORGES BUREAU

DÉPUTÉ SORTANT

Président d'Honneur de la Société d'Encouragement à l'Agriculture de l'Arrondissement du Havre

n'avons pas d'idées belliqueuses, nous ne voulons pas non plus être victimes.

Enfin en ce qui concerne la question des Habitations à bon marché, M. Jules Siegfried croit qu'il a donné assez de preuves de l'intérêt qu'il porte à cette question pour qu'il lui soit permis de s'en exprimer avec quelque compétence, — et pour désigner aussi certaines attaques, répandues par affiches, et auxquelles d'ailleurs il sera répondu en temps utile.

En Angleterre, contrairement à ce que croit M. Le Chapelain, les logements à bon marché sont beaucoup plus chers qu'en France. Et ils rapportent de 5 à 6 0/0. Chez nous, la loi elle-même s'oppose à ce qu'ils puissent rapporter aux Sociétés plus de 0/0. Encore ce taux est-il très rarement atteint. On ne peut donc dire qu'il s'agisse de la taxe usuraire. (Applaudissements répétés.)

M. Le Chapelain ne nie pas que son concurrent n'ait fait les plus louables efforts en faveur des Habitations à bon marché ; mais toute solution proposée restera inefficace en dehors de la solution collectiviste.

M. Barlot demande la parole. Il conteste l'assertion de M. Le Chapelain en ce qui concerne l'impôt sur le revenu et démontre que cet impôt serait onéreux pour le Petit commerce. Il expose toutes les revendications du Petit commerce en ce qui concerne les magasins à succursales multiples et les magasins à succursales multiples et les revendications de la propriété commerciale ; il demande l'institution de la représentation professionnelle.

M. Jules Siegfried répond qu'à son avis, la loi sur les patentes doit être modifiée ; il estime notamment que le nombre des catégories et spécialités prévues par la loi est insuffisant. C'est ainsi que, d'une façon générale, il s'est déclaré en faveur des revendications légitimes du petit commerce.

L'ORDRE DU JOUR

Aucun citoyen ne demandant plus la parole, le président fait connaître à l'Assemblée qu'il a reçu deux ordres du jour.

Le premier, favorable à la candidature de M. Jules Siegfried est ainsi conçu :

« Les électeurs du 2^e canton réunis au préau de l'École de filles de la rue Dauphine, au nombre de 400, après avoir entendu l'exposé de son programme, considérant que le citoyen Jules Siegfried a, en toutes circonstances au Parlement, été le défenseur du port du Havre et des intérêts des marins et des ouvriers, lui continuent leur confiance et s'engagent à faire triompher sa candidature le 26 avril. »

Le second ordre du jour est rédigé en faveur de M. Le Chapelain, candidat socialiste.

C'est l'ordre du jour en faveur de la candidature de M. Jules Siegfried qui est adopté.

On nous prie d'annoncer que le citoyen Ch. Le Chapelain, candidat du Parti socialiste, organise une réunion publique et contradictoire pour aujourd'hui samedi 18 avril, à 9 h. du soir, dans la salle de la Justice de Paix, rue Labédoyère.

ON TROUVE

LE PETIT HAVRE à Paris

à la LIBRAIRIE INTERNATIONALE

109, rue Saint-Lazare, 109

(Immeuble de l'HOTEL TERMINUS)

Dernière Heure

PARIS, TROIS HEURES MATIN

DÉPÊCHES COMMERCIALES

MÉTAUX

LONDRES, 17 Avril. Dépêche de 4 h. 30

	TON	COURS	HAUSSE	BAISSE
CUIVRE				
Complant.....	calme	64 15/-	-/-	1/3
3 mois.....	soutenu	64 17/8	-/-	1/3
ETAIN				
Complant.....		166 7/8	30/-	-/-
3 mois.....	soutenu	168 5/-	30/-	-/-
FER				
Complant.....		50 7/8	-/-	-/-
3 mois.....		51/-	-/-	-/-

Prix comparés avec ceux de la deuxième Bourse du 16 avril 1914.

NEW-YORK, 17 AVRIL

Cotons : mai, hausse 8 points ; juillet, hausse 5 points ; octobre, hausse 2 points ; janvier, hausse 1 point. — Soutenu.

Cafés : hausse 2 à 6 points.

NEW-YORK, 17 AVRIL

	C. DE JUIN	C. PERPETUEL
Cuivre Standard disp.	43 80	43 80
— Mai.....	43 80	43 80
Amalgamat. Cop.	73 3/8	73 7/8
Fer	15 25	15 25

CHICAGO, 17 AVRIL

	C. DE JUIN	C. PERPETUEL
Blé sur.....	92 3/4	91 3/4
— Mai.....	92 3/8	91 1/4
Maïs sur.....	65 1/2	65 3/8
— Mai.....	65 1/4	65 1/8
Saindoux sur.....	40 17	40 17
— Juillet.....	40 37	40 37

LE CONGRÈS DU BATIMENT

Le Congrès de la Fédération du bâtiment a adopté les conclusions de M. Legay, rapporteur, sur la diminution des heures de travail, sur la semaine anglaise, sur le travail aux pièces et sur l'unification des salaires.

L'Incident Mexico-Américain

WASHINGTON. — Le général Huerta demande maintenant que les troupes américaines rendent coup pour coup le salut au pavillon américain, ce à quoi le président Wilson ne consentira certainement pas.

UNE AFFAIRE D'ESCROQUERIE

BRUXELLES. — Le juge d'instruction a fait écrouer hier M. C..., agent de change ainsi que son beau-frère M. D..., qui sont inculpés d'avoir détourné plus de trois millions de francs de titres qui leur avaient été confiés par leurs clients pour être mis en report ou pour être tirés selon la nouvelle loi d'impôt.

PERQUISITIONS EN RUSSIE

SAINTE-PÉTERSBOURG. — Les journaux annoncent que des perquisitions ont été opérées au siège d'un Syndicat de Sociétés de charbonnages, afin de rechercher si ce Syndicat ne constitue pas un trust.

VIOLENT INCENDIE

VERVIERS. — Au cours d'un violent incendie qui a éclaté cette nuit, chaudière de Geusi, deux enfants de dix et douze ans ont été asphyxiés. Trois autres personnes ont, en outre, été transportées à l'hôpital dans un état grave.

EXPLOITS DE SUFFRAGETTES

LONDRES. — Les suffragettes, continuant leurs exploits, ont incendié le Théâtre des Variétés de King Stone qui a été détruit. Les dégâts sont évalués à 200,000 francs. Les suffragettes ont également essayé de brûler les tribunes du champ de courses de Campton, mais la présence de nombreux ouvriers a fait avorter leur tentative.

ARRESTATION DE TOURISTES

COLMAR. — Trois touristes français, qui prenaient des clichés près du fort de Neubusch, ont été arrêtés et écroués à la prison.

ATTENTAT CONTRE UN MAIRE

NEW-YORK. — Un vieillard, que l'on croit déséquilibré a tiré un coup de revolver sur le maire, M. Mitchell.

ATTENTAT CONTRE UN MAIRE

NEW-YORK. — Un vieillard, que l'on croit déséquilibré a tiré un coup de revolver sur le maire, M. Mitchell.

DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION DU HAVRE

Réunion Publique et Contradictoire

A L'ÉCOLE DE LA RUE PIEDFORT

M. Paul CLOAREC expose son Programme devant 500 Electeurs

La réunion organisée hier soir à l'école de la rue Piedfort par M. Paul Cloarec, candidat des candidats républicains de gauche de la 2e circonscription, a eu lieu dans le plus grand calme, avec le concours de cinq cents électeurs environ qui ont écouté avec un intérêt qu'ils n'ont pas manqué de lui manifester à diverses reprises, les explications de l'honorable candidat.

M. Prunier ayant ouvert la séance vers huit heures, demanda à l'assemblée de désigner un président. A la quasi-unanimité, M. Frank Basset, conseiller municipal, fut désigné. Après avoir pris la présidence, celui-ci proposa — et il fut ainsi décidé en principe — de désigner un assesseur appartenant à chacun des deux autres Comités en présence. M. Collard, du Comité Ance! fut ainsi désigné, mais aucun nom de socialiste n'ayant été proposé, le bureau fut complété avec M. Prunier comme second assesseur.

M. Basset donna aussitôt la parole à M. Cloarec, qui tint tout d'abord à préciser les conditions dans lesquelles se présente sa candidature. Il est le candidat des quatorze Comités républicains de gauche de toutes les nuances de la circonscription, qui ont demandé de défendre leur drapeau au scrutin du 26 avril.

C'est avec plaisir qu'il a accepté d'être ainsi le ciment qui devait réunir les différentes fractions de la famille républicaine, car il estime que c'est seulement entre républicains et réactionnaires que le fossé est infranchissable.

Abordant ensuite l'exposé de son programme, il affirme que pour être républicain, il faut tout d'abord être laïque : « On n'est pas républicain, dit-il, quand on n'est pas laïque, quand on se place pour discuter sur le terrain confessionnel. Les républicains, respectueux de toutes les croyances, veulent rester sur le terrain de la neutralité, et ils considèrent que le curé doit rester dans son église sans se préoccuper de ce que font ni le maire ni l'inspecteur. » (Vifs applaudissements.)

Le deuxième critérium auquel on peut reconnaître un républicain, ce sont les préoccupations sociales. N'est pas républicain vraiment, celui qui ne sent pas la nécessité de réaliser plus complètement la devise républicaine « Liberté, Égalité, Fraternité », en améliorant toujours et progressivement le sort des plus pauvres et des plus faibles.

Mais M. Cloarec a hâte d'arriver aux questions d'actualité et, tout de suite, il en vient à la loi militaire.

Sans doute, dit-il, notre pays est essentiellement pacifique, mais nous sommes menacés par des voisins qui ne le sont pas ; et il montre les raisons profondes et essentielles qui ont amené la majorité du Parlement à voter une prolongation de la durée du service militaire. Les députés qui ont émis ce vote ont en conscience qu'ils accomplissaient un devoir, car avant tout, il faut assurer la défense nationale ; et s'il avait été au Parlement à ce moment, il aurait voté la loi de trois ans, dont la nécessité était proclamée par les plus hautes autorités militaires.

Evidemment, ajoute-t-il, dès qu'il sera possible, il conviendra de réduire cette durée, mais actuellement tous ceux qui ont au cœur le profond désir de rester Français, et de maintenir à la France la place qu'elle tient dans le monde pour le bien de l'humanité elle-même — tous ceux-là ne peuvent avoir qu'une attitude.

Agir autrement, serait pécher contre la Patrie et contre l'humanité toute entière.

Mais pour faire face aux dépenses créées par cette augmentation des effectifs, comme aussi pour répondre aux frais d'occupation du Maroc, et d'application des lois sociales, il faut des ressources nouvelles. Et l'honorable candidat est ainsi amené à l'examen du problème fiscal, en constatant tout d'abord la nécessité de remanier le système d'impôts.

Il commence par examiner le fonctionnement de notre régime budgétaire, montre que, si l'augmentation des dépenses est constante et considérable chez nous, il n'en reste pas moins que le contribuable français paye moins que l'Anglais ou l'Allemand.

Puis — après avoir répondu au passage à un interrupteur que l'opération du rachat des chemins de fer de l'Ouest, si elle fut onéreuse, a permis de réorganiser le service, ce dont le Havre fut le premier à profiter — il arriva à montrer la nécessité de l'établissement d'un impôt sur le revenu.

Mais comment établir cet impôt ? sans déclaration contrôlée, comme en Italie, où les fraudes abondent, ou avec déclaration contrôlée, comme en Prusse, où tout le monde proteste contre la tyrannie et l'arbitraire du fisc ?

Il croit qu'il ne faut adopter ni l'un, ni l'autre de ces deux systèmes et tenter de réaliser un impôt sur le revenu qui, sans

avoir les inconvénients de la déclaration contrôlée, soit capable d'empêcher l'exode des capitaux, de ne pas permettre que des citoyens se dérobent au devoir fiscal, et établisse un régime tel que la progression existe réellement, et qu'ainsi satisfaction soit donnée aux désirs de justice sociale.

Cette partie de l'exposé du candidat républicain fut écoutée avec une attention particulièrement soutenue, et sa conclusion fut chaudement applaudie.

M. Cloarec dit ensuite quelques mots de la réforme électorale, pour laquelle il estime qu'un accord pourra arriver à se conclure entre majoritaires et proportionnalistes, et il conclut en se réclamant de l'esprit de libre discussion et de libre examen qui sera seul capable, dit-il, de préparer le règne de la liberté et de la justice.

On applaudit à nouveau cette très nette déclaration de principes vraiment républicains, puis le président donne la parole à M. Lartigue, candidat socialiste unifié.

Celui-ci qui s'excuse auprès de la salle d'être très fatigué, précise tout d'abord ce qu'il entend par le socialisme : « Une théorie et non point une affaire de sentiment. » Puis, à grands traits, il développe toute la théorie collectiviste de la concentration des capitaux, et arrive à la loi de trois ans, dont il conteste avec passion l'efficacité ; il traite ensuite de l'impôt sur le revenu, à l'occasion duquel il affirme que, sans déclaration contrôlée, il ne sera point réalisable ; puis, élevant le problème constitutionnel, il préconise la restriction des pouvoirs du Sénat.

Examinant enfin les candidatures en présence, il déclare que pas un républicain sincère, pas un de ceux qui gardent les traditions de 1789, ne pourra voter pour M. Ance!

Mais il considère que M. Cloarec, membre de l'Alliance Démocratique, ne donne pas à ce titre, de suffisantes garanties aux partisans de la politique de gauche, et il engage tous les radicaux et radicaux-socialistes à se rallier autour de sa propre candidature.

M. Lartigue est très applaudi par ses amis, puis M. Cloarec, se levant à nouveau, informe l'assistance qu'il a reçu de M. Généstal, maire du Havre, une lettre dont il prie M. Basset, président de séance, de donner lecture.

M. Basset lit alors la lettre suivante :

« Mon cher commandant,

« J'aurais voulu assister ce soir à la réunion électorale organisée par le Comité d'action républicain de ce canton, mais mon état de santé ne me permettant pas de sortir le soir, je n'aurai pas le plaisir de vous entendre.

« Afin qu'on ne puisse interpréter mon absence comme un signe d'indifférence à l'égard de votre candidature, je viens, suivant ma promesse, vous renouveler l'assurance que je fais les vœux les plus sincères pour votre succès.

« Les républicains de gauche, j'en suis sûr, n'hésiteront pas à répondre à votre appel, car ils vous tiennent pour un des leurs et ils ne prendront pas au tragique les critiques formulées par vos adversaires, à l'occasion de votre mémoire au Congrès des travaux publics de 1912. Ils se sont rendu compte que ce mémoire a été un grand coup porté au projet Casimir-Périer sur Brest transatlantique, le seul à retenir pour le Havre, et que votre conception d'un autre port breton aux grands avantages, accessible en tous temps, doté d'un outillage perfectionné, relié au réseau de l'Etat et aux canaux intérieurs, coûterait plusieurs centaines de millions, et n'est en réalité qu'une hypothèse chimérique dont les patriotes havrais ne sauraient s'occuper. »

« Après, mon cher commandant, l'expression de mes meilleurs et dévoués sentiments.

« H. GÉNÉSTAL. »

L'adoption de cette lettre cause une vive impression, puis la parole est donnée à un électeur qui demande aux candidats leur avis sur les intérêts du port du Havre.

M. Cloarec répond tout d'abord quelques mots à l'exposé théorique de M. Lartigue, et démontre que la question sociale est une affaire d'orientation et non de lutte.

Puis, arrivant à la question des intérêts du port du Havre, il se réfère à la lettre de M. Généstal que l'on vient de lire, pour répondre aux attaques dirigées contre lui par des adversaires intéressés à détruire l'autorité qui s'attache à son nom dans les questions maritimes.

Il rappelle dans quelles conditions il fit, il y a deux ans, en pleine indépendance, une étude qui concluait à l'impossibilité pratique de la réalisation du projet de Brest-Transatlantique.

Au reste, ajoutant pour lui le témoignage

d'un homme comme M. Généstal, il ne peut croire qu'aucun doute puisse subsister dans le cerveau de quelque électeur que ce soit.

Il ajoute que les travaux du port, comme aussi bien d'autres questions intéressant notre ville et notre région, comme celle de la ligne du Sud-Ouest, ont déjà fait l'objet de sévères, et que l'on ne peut suspecter qu'il consacrera toute son activité à leur défense s'il est élu.

Des bravos éclatent cependant que M. Lartigue dit à nouveau quelques mots sur la thèse collectiviste — puis un électeur vient demander quelle sera l'attitude au second tour du candidat socialiste, qu'il accuse d'être « de méche » avec M. Ance!

M. Cloarec tient aussitôt à protester contre cette insinuation qui soulève des mouvements divers dans la salle, puis M. Lartigue, après y avoir répondu d'un mot, dit qu'il s'en rapportera à la décision de son parti, en ce qui concerne le second tour, et qu'au surplus M. Cloarec a déclaré qu'il ne désistait pas pour le candidat socialiste.

« Ni pour le candidat de droite, » ajoute M. Cloarec.

« Moi, non plus, » répond M. Lartigue et le débat est ainsi terminé.

M. Basset fait alors part à l'assemblée du texte d'une déclaration de la Jeunesse Républicaine et Laïque du Havre demandant aux républicains de voter pour un des deux candidats de gauche contre la candidature de droite de M. Ance!

Puis il donne lecture de l'ordre du jour suivant qui lui a été remis :

« Les électeurs du 6e canton, réunis un nombre d'environ 500 dans la salle de l'école rue Piedfort, après avoir entendu les déclarations nettement républicaines du citoyen Paul Cloarec, s'engageant à faire triompher sa candidature au scrutin du 26 avril. »

Cet ordre du jour, mis aux voix, recueille un grand nombre de suffrages ; un deuxième état de vote ne pouvant être émis à son sujet, est un troisième texte, acclamant la candidature Lartigue, est à son tour lu par le président, et recueille les suffrages d'un nombre important d'avis.

La réunion est ensuite levée sans incidents à onze heures quinze.

M. Paul Cloarec exposera son programme aujourd'hui, à :

La Cerlangue, à 6 heures.
La Remue, à 7 heures.

Dimanche, à :

Béville, à 2 h. 1/2.
Couvilly, à 7 heures.

Lundi, à :

Etainhus, à 6 heures.
Eprel, à 7 heures.
Saint-Romain, à 8 heures.

3e Circonscription du Havre

Candidature GEORGES BUREAU

M. Georges Bureau, député sortant, se rendra dans les communes suivantes, le mercredi 22 avril, aux heures ci-après où il se tiendra à la disposition des électeurs :

A Monthville, à 4 heures.
A Anouville-Villemot, à 5 h. 1/2.
A Daubeuf-Serville, à 5 heures.
A Au Bec-de-Mortagne, à 6 h. 1/4.
A Gouville, à 8 h. 1/2.

Biplan Français en Alsace-Lorraine

D'après des renseignements fournis par les autorités de Metz, un biplan français ayant à bord, dit-on, un officier, qu'accompagnait une autre personne, a atterri jeudi dans la matinée, à l'ouest de Rezonville. Avant d'appréhender les habitants du pays où il était, l'officier est retourné sur le territoire français, où il a bientôt atterri près de Saint-Marcel, et a envoyé chercher de l'essence à Doncourt.

D'autre part, un télégramme de Metz complète cette information de la façon suivante : « L'aéroplane du capitaine Fort, du centre d'aviation de Châlons, a atterri en effet sur le territoire allemand. L'atterrissage s'est effectué à 10 h. 45 du matin, du côté de Wilters-ou-Bois, à 500 mètres environ de Rezonville, entre cette localité et Vionville, au lieu dit le Poirier-du-Chien.

Une dizaine de cultivateurs de Rezonville travaillant aux environs arrivèrent aussitôt pour porter secours à l'aviateur. Celui-ci fut fort surpris d'apprendre qu'il se trouvait sur le territoire allemand, car tout le monde lui parlait français. Il donna quelques poignées de main aux paysans lorrains et reprit aussitôt son vol pour aller atterrir non loin de Mars-la-Tour, dans le Fonds-de-la-Cube, d'où il envoya chercher une provision d'essence.

Le maire de Rezonville, M. Driant, qui se trouvait aux environs du lieu de l'atterrissage en territoire allemand, n'arriva que lorsque l'aviateur était déjà parti. Peu après arrivait un gendarme allemand de Gorze pour procéder à une enquête.

La *Lehring Zeitung* dit que la manière d'agir de l'officier est en contradiction avec les dispositions de la convention franco-allemande du 29 juillet 1913 sur la circulation aérienne. L'officier, dit ce journal, avait le devoir de faire sa déclaration à l'autorité mi-

litaire de Metz ou à l'autorité civile la plus proche, et d'attendre le résultat de l'enquête à prescrire par l'autorité militaire.

Le journal allemand rappelle à ce propos la scrupuleuse correction avec laquelle les aviateurs et aéronautes allemands se sont efforcés, lors de leurs atterrissages en France, de se conformer à toutes les prescriptions de la convention en question.

L'Agitation contre le « Home Rule »

UN BATEAU MYSTÉRIEUX

Un navire mystérieux, qui inquiète, depuis quelques jours, la chronique anglaise, et qui serait chargé d'armes pour les révoltés de l'Irlande, a été l'objet d'une tentative d'identification, faite par des rédacteurs du *Star*, et ce journal prétend tenir d'une source digne de confiance, que les mouvements du bateau, à la pointe Ouest de l'Irlande et sa présence le long de la côte de Donegal, sont susceptibles de justifier les soupçons. Sa destination réelle serait Baldoyle, un village de pêcheurs situé sur une petite péninsule, non loin de Belfast. Le pays est entièrement possédé par quelques pairs unionistes. Le plan du navire était de continuer à manoeuvrer le long de la côte jusqu'à ce que des hommes postés sur différents points du rivage lui eussent signalé qu'il était possible de débarquer des armes.

Le *Star* pense que la saisie du navire en mer peut être justifiée par les soupçons qu'éveillent ses mouvements, ainsi que la nature probable de son chargement.

Pendant ces derniers jours, dans les environs de Belfast, on a dit et redit que le navire *Fanny*, venant de la mer Baltique, allait arriver porteur de canons de campagne et de carabines. En conséquence, les garde-côtes et les policiers ont reçu des ordres spéciaux pour s'opposer à tout débarquement. On a cité Larne, sur la côte du comté d'Antrim comme place favorable au débarquement du navire.

Ballywalter est également l'objet d'une étroite surveillance.

Il est, dès maintenant, presque certain que des armes et des munitions ont déjà pu être introduits par ce moyen sur le territoire de l'Irlande.

INFORMATIONS

Le Buste de Guillaume II se sera pas exposé

M. Thony, secrétaire général de la Société des Artistes Français, a fourni des renseignements nouveaux sur l'incident dont nous avons parlé.

Tout en reconnaissant que l'œuvre de M. Max Bezner n'est pas soumise à l'examen du jury d'admission, le statuaire allemand étant titulaire d'une troisième médaille, M. Thony déclare qu'il appartient au Comité de la Société d'apprécier l'opportunité de l'exposition de toute œuvre de nature à provoquer des manifestations quelconques.

Le Comité n'a pas été appelé à statuer sur le point soulevé par M. Bezner : son président a pris à cet égard les décisions définitives. Le buste de Guillaume II ne sera donc pas exposé au prochain Salon, à moins que le Comité ne désavoue ultérieurement son président, ce qui, dit M. Thony, paraît fort improbable.

Le Congrès de la Magistrature

Le Congrès de l'Association amicale de la magistrature a réuni, cette année, un nombre inusité de délégués : il y a, en effet, 318 congressistes disposant de 890 mandats environ. En ouvrant hier matin la première séance, M. Alban, conseiller à la Cour d'appel de Paris, vice-président de l'association, a excusé le président M. Brabant, qui sa campagne électorale retient dans les Ardennes.

Le Congrès a renvoyé la question des traitements, et il a abordé la seconde question de son ordre du jour : la demande de suppression du décret du 13 août 1912 permettant de nommer, en nombre presque illimité, les juges de paix qui ont cinq années de service dans leur emploi aux fonctions rétrogrades des tribunaux de 3e classe.

Le rapporteur, M. Donnat, juge suppléant à Lourdes, a démontré que ce décret, — qui essaye de résoudre, sans source délier, la crise du recrutement et d'opposer, l'une à l'autre, deux catégories de magistrats ; et qui, en outre, diminue les chances d'avancement de tous les magistrats, — n'a été créé, et n'est maintenant, en dépit des protestations réitérées des magistrats, que parce qu'il favorise les intérêts des « politiciens ».

C'est une victoire de la politique, a-t-il très nettement déclaré, et il a donné lecture de diverses lettres émanées.

Le Congrès s'est occupé ensuite de l'application de l'article 85 de la loi de finances du 18 avril 1910, qui concerne les retraites. M. Chardon, juge à Brest, présente un rapport sur la question.

Le Congrès de la Police Judiciaire

Le Congrès de la police judiciaire, réuni à Monte-Carlo a adopté la création d'un bureau international d'identification, proposée par la deuxième section chargée de l'étude des améliorations à apporter au régime signalétique et a émis le vœu que le gouvernement monégasque prenne l'initiative de proposer aux gouvernements des différents pays la

nomination d'une commission internationale chargée de préparer à Paris, avec l'approbation du gouvernement français, les bases de la création de fiches signalétiques internationales, et d'un système de classement de ces fiches pour la détermination de catégories de criminels de droit commun dits internationaux.

M. Larnaud, doyen de la faculté de droit de Paris, M. Reiss, professeur à l'Université de Lausanne, M. Grolfo, président de la Cour de cassation de Rome, le docteur Ottolenghi, le professeur Nicoloso ont précisé le rôle éventuel de la commission.

Le Congrès tenant à reconnaître les services rendus par l'inventeur du service d'identification judiciaire, a adressé un télégramme de regrets à Mme Bertillon.

Exécution d'un Assassin

Prigent, qui avait assassiné son contre-maitre pour le voler, a été exécuté hier matin, à Versailles, à 8 h. 35, sans incident. Il a déclaré à son avocat qu'il y a vingt ans qu'on lui a prédit son genre de mort. Aucune manifestation ne s'est produite.

Une Ligue de Marchands de Pièces de Cent Sous

En présence des mesures rigoureuses prises récemment par le gouvernement belge, dans le but d'épurer l'exode ruineux vers la France des pièces de cent sous, les « marchands d'écus » qui, eux, s'enrichissent à ce trafic, viennent de se syndiquer dans une réunion qui a eu lieu à Bruxelles, et à laquelle assistaient des habitants de la frontière française, et même des Français de Lille et de Roubaix, ils ont fondé la « Ligue pour la défense des écus ».

La première manifestation de ce syndicat d'un genre nouveau sera une démarche auprès du gouvernement français, en vue d'obtenir de lui une intervention diplomatique. Les marchands d'écus prétendent que les mesures prises par la Belgique sont illégales et contraires aux règles et conventions de l'Union latine.

Pour amuser le Malade

Un chirurgien célèbre venait de couper une jambe. L'opération terminée, un proche parent de l'amputé prend à part le chirurgien. A quel bon le nommer, puisqu'aujourd'hui bien, peut-être, est-il mort, actuellement.

— Docteur, pensez-vous que votre malade en rechâpe ?
— En rechâper ? Mais il n'y a pas même ombre d'espoir !
— Alors ne pouvait-il mourir avec ses deux jambes ? Pourquoi l'avoir tant fait souffrir, puisque l'amputation était impuissante à le sauver ?

— Eh, Monsieur, ripostait le chirurgien, vous en parlez en votre aise ? Mettez-vous à notre place. Pouvons-nous dire brutalement à un malade qu'il est perdu ? Ne faut-il pas l'amuser un peu, que diable ?

Républiques et Monarchies

Il existe, dans le monde entier, cinquante-deux Etats souverains. Avant la grande révolution chinoise, vingt-six étaient soumis au pouvoir d'un monarque, roi ou empereur ; vingt-six vivaient sous le régime républicain.

Depuis la chute de la dynastie mandchoue, et la proclamation de la République en Chine, l'équilibre est rompu en faveur du gouvernement populaire, vingt-sept d'un côté, vingt-cinq de l'autre, les premiers groupant une population de 614 millions d'habitants, contre 529 millions pour les seconds.

Dans la vieille Europe, les monarchies sont la règle et les républiques l'exception, dix-neuf contre quatre. Dans le nouveau monde, c'est l'inverse ; la forme républicaine triomphe du Nord au Sud et paraît être le régime définitif de ses vingt et un Etats indépendants.

La plus grande république est celle de Chine, avec 400 millions d'habitants ; la plus petite est celle de Saint-Marin, qui n'en a que 11,000, répartis sur 61 kilomètres carrés.

Où l'on repare de la « Joconde »

M. le juge d'instruction Drioux a reçu réponse à la deuxième commission rogatoire qu'il avait envoyée à son collègue de Florence, M. Mury, au sujet des révélations de Peruggia, l'homme qui a volé la Joconde.

M. Drioux a immédiatement fait venir à son cabinet, l'inculpé Vincente Lancelotti, assisté de M. Campinchi, pour lui donner communication de ces révélations.

Lancelotti déclare que dix minutes lui ont suffi pour enlever la Joconde. Arrivé chez lui, l'enveloppe dans du velours rouge. En octobre 1911, il la confia à Lancelotti, qui l'emporta chez lui, 5 rue de l'Hôpital Saint-Louis, et la garda un mois et demi. Lancelotti, dit-il, avait été au courant ; il prit le tableau en raison de l'humidité qu'il y avait chez Peruggia.

Lancelotti, devant cette accusation précise, peure, lève les bras au ciel, prend à témoin ses vieux parents, se déclare le plus honnête des hommes et s'écrie : « C'est un crime ! »

Le juge continue la lecture des déclarations de Peruggia, qui dit :
— Je mis Lancelotti au courant de tout, même de mon voyage à Londres et des lettres écrites aux antiquaires Corbierio et Greco. M. l'accompagna à la gare ; je lui promis une part dans le bénéfice de la vente de pour qu'il me dénonçât.

A la fin de l'interrogatoire, Lancelotti répondit :
— Voilà quatre mois que je suis en prison et je suis innocent.

— Est-ce que sa tête ne vous inspirerait pas ? Voyons, dites franchement.
— Elle m'inspirerait... la crainte bien naturelle de rester beaucoup au dessous du modèle.

— Je comprends cette crainte sans la partager, répliqua le comte, vous avez fait d'admirables portraits de femmes et ce n'est pas une raison parce que la comtesse est très belle, pour que vous ne la réussissiez pas.

— Aussi n'ai-je pas refusé, mais il faut savoir avant tout si Madame la comtesse aura confiance dans...
— Dans votre talent ? Je le sais déjà, c'est une de vos admiratrices, à chaque exposition elle s'arrête devant vos portraits. Alors, il ne faut pas rougir et vous troubler pour cela ; en vérité, vous êtes timide et modeste comme une jeune fille. Venez-vous ?
— Je suis à vous.

Ils sortirent et un instant après Henriette, la femme de chambre, annonça à la comtesse de Clamereins M. le comte et M. Gontran Bixou.

XVII
PRESENTMENTS
En entrant avec le comte dans le salon de la comtesse de Clamereins, qui recevait ses visites ce jour-là, Gontran resta saisi à la vue d'un individu qui se levait en ce moment et prenait congé de la comtesse, déjà levée elle-même.
— Ce visiteur, c'était le comte de Saint-Palais.
Déjà mis en garde contre cet homme,

— Ce n'est pas de ma faute, répond M. Drioux, j'attendais le retour des deux commissions rogatoires.

L'inculpé, la main sur le cœur, s'écrie :
— Oui, je l'ai écrit à mon député, ce n'est pas de ma faute de la France que je suis allé en France. La France m'a accueilli il y a dix ans et m'a donné du travail ; mais c'est la négligence des magistrats de mon pays. J'ai honte d'être Italien !

Me Campinchi affirme alors que Peruggia est fon. Il a été reconnu tel à Florence.
M. Drioux va écrire au questeur pour demander confirmation du renseignement.

Chronique Locale

Journée du Dimanche 19 Avril 1914

Le Havre.
MUSEE ARTISTIQUE. — Visite des Galeries d'Archéologie, de Peinture et de Sculpture.
MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE. — Exposition de poissons exotiques et de tortues aquatiques vivants.

STAND DE L'ALERTIE. — De 9 h. à 11 h. et de 14 h. à 18 h. Concours de tir.
HOTEL DES SOCIÉTÉS. — A 14 h. 30. Matinée dansante de la « Société Artistique Graviolaise ».

SALLE DE LA LYRE HAVRAISE. — A 14 h. 1/2. Matinée dansante de la « Société des Sauveteurs du Havre ».

A FRIEUSE. — A 14 h. Concours du « Club Havrais du Chien de défense ».

GRAND THEATRE. — A 20 h. 1/2. Représentation d'opéra comique.
THEATRE CIRQUE OMNIA. — En matinée et soirée sées de GIBONIA Peinté frères.
CINEMA-GAYMONT. — En matinée et soirée projections cinématographiques.
KUBSAL-CINEMA. — En matinée et soirée, scènes de Cinéma.

POLES-BREHALE. — En matinée et en soirée. Spectacle de Music-Hall.
GRAND TAVERNE. — Apéritifs-concerts, Soirée artistique.
— A 14 h. 1/2. Matinée dansante de la « Méridionale ».

BRASSERIE UNIVERSITAIRES. — Apéritif-concert et soirée musicale.
BRASSERIE TONKIN. — De 18 h. à 19 h. 1/4. Apéritif-concert.
AU CAFE MAJESTIC. — Apéritif. Répertoire Montmartrois.
BILLARD-PALACE. — A 21 h. Cinéma. Concert vocal et instrumental.
Montivilliers. — Fête de Quasimodo.

ROUILLVILLE. — HOTEL BEAU SEIGNEUR. A 15 h. 1/4. Concert de la « Jeunesse Concertante ».
Gonville-le-Mallet. — Concert de la « Fanfare Gonvillaise ».

PAR-CI, PAR-LA

Renouveau

Les antans enfin sont bannis.
Les oiseaux vont songer aux nids.
On sent des mondes infinis
Germer sous la terre féconde,
Comme agités de désirs fous,
Les bourgeois habillés de roux
Montrent leur tête : « Ohé ! c'est nous ? »
Et font des saluts à la ronde.

Oui, Madame, c'est la saison
Où le soleil dit sa chanson,
Où le bonheur tombe à foison
Sur les yeux et gens d'importance,
Où tout revivait, où tout renait,
Où tout reposait et tout réparait
D'un pas tapageur ou discret :
Les proprios et leur quintette.

La « grande opéra », les chanteurs,
Et les nouveautés des tailleurs
Les déparités et les fleurs,
Les Manon et les Marguerite,
Les docteurs Faust et les Noyers
Dont les malheurs tournés en vers
Se redissent sur de vieux airs :
Tout revient et tout ressuscite.

C'est le Printemps... Et Dalila
Si chaudement le chantera
Qu'en ses bras l'amant tombera
En poussant une belle note.
Printemps dans la rue et les champs ?
Il prie des accents touchants
Aux cris des plus humbles marchands :
« Les p'tits radis, deux sous la botte ! »

Salut Soleil !... On sent passer
Dans la nature renaissante
Comme une effluve caressante
Qui met en sa douceur grisante
Le charme intime du baiser.
C'est le retour de l'hironde,
Avant course des étés.
On rêve de bois enchantés...
Et la Chambre des députés
Elle-même se renouvelle.

ALBERT HERBERSCHWITZ

POUR VOS PENDULES

VOYEZ LE CHOIX ET LES PRIX

CHEZ GALIBERT, 15, Place de l'Église, Le Havre

300 MODÈLES de 30 à 800 fr.

Marche et Ressort garantis 3 ans

Feuilleton du PETIT HAVRE 39

LA FEMME DE MONSIEUR LE DUC

PAR CONSTANT GUÉROULT

PREMI

Beaux-Arts

Faits Divers

AVIS

Les Bureaux de la Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur et ceux de la Maison E. Grosos et Fils, sont transférés rue de Phalsbourg, n° 10.

Le Feu

Un incendie s'est déclaré vers midi et demi dans un hangar situé boulevard de Gravelle, n° 17.

Les sapeurs-pompiers, sous les ordres de M. le lieutenant Laforet, avec l'auto-pompe, sont allés dans les lieux, mais à leur arrivée l'extinction du foyer avait été déjà réalisée par les voisins au moyen de seaux d'eau.

Vers dix heures vingt-cinq, hier soir, les pompiers étaient prévenus que le feu existait rue Massieu-de-Clerval, n° 8.

Il s'y rendirent sous les ordres du lieutenant Laforet.

Quelques étincelles avaient fait croire à un commencement d'incendie mais ce n'était qu'une fausse alerte.

M MOTET, 32, rue de la Gare - 11, r. de l'Éclair

THÉÂTRES & CONCERTS

Grand-Théâtre

Samedi 18 Avril

OUVERTURE DE LA SAISON D'OPÉRA

Nous rappelons que l'ouverture de notre saison d'opéra a lieu aujourd'hui samedi. L'ouverture prendra les proportions d'une soirée d'opéra, par suite de la présence de Mlle Lisa Charry, de l'Opéra, Curran incomparable, joignant à la beauté de la voix les dons physiques qui font de cette artiste la plus parfaite interprète actuelle de l'héroïne de Mérimée. Ajoutons que le célèbre baryton M. Zvy, de l'Opéra-Comique, interprétera le rôle d'Escamillo qu'il a joué à l'Opéra-Comique, et que M. Marry, du Théâtre de la Monnaie, de Bruxelles, et Mlle Rezia, du théâtre du Capitole de Toulouse, compléteront cette distribution de premier ordre. La location déjà faite pour cette soirée nous fait espérer que les personnes désireuses d'assister à cette soirée de s'assurer leurs places à l'avance dès aujourd'hui, au bureau de location ouvert à cet effet de 10 heures à 5 heures, ainsi que pour la représentation de dimanche prochain, celle de Mignon, avec le concours de Mlle Garchery, de l'Opéra-Comique, dans le rôle de Mignon.

La Direction informe que, pour les abonnements, elle restera jusqu'à ce soir, les places réservées habituellement. Passé ce délai, elle pourra en disposer.

Théâtre-Cirque Omnia

CINEMA OMNIA PATHE

Ce soir samedi à 9 heures représentation. Le succès remporté chaque jour par le merveilleux film de la Danse héroïque, interprété par Miss Robinson et M. Alexandre, de la Comédie française, s'affirme de plus en plus et soulève de frémissants applaudissements.

Rien de plus émouvant et de plus pathétique de voir cette danseuse (Baby des Rois), au milieu du danger, faire abnégation de sa vie et de son amour, pour éviter une panique pendant la catastrophe qui menace le navire en feu. Il y a là, un moment d'émotion intense et d'effroi véritable.

A côté de cette scène dramatique, une note gaie vient compléter ce programme, car tous ceux qui connaissent le vaudeville de M. G. Feydeau, Monsieur Chasse, interprété par le grand comique Polin, ont douté pas de l'hilarante gaieté qui régnera parmi les spectateurs pendant une heure que durera ce film.

Notons au programme un Superbe Voyage de Grenoble à Aix, ainsi que les dernières actualités du Pathé-Journal.

Bureau de location ouvert comme d'usage. Tous les soirs à la sortie, service spécial de tramways.

Folies-Bergère

Le Nouveau Programme

La direction de notre music-hall vient de renouveler son programme dans des conditions qui sont certainement de nature à lui assurer de brillantes assemblées.

Le grand succès de la soirée d'hier est certainement revenu au Quatre Debut. Si l'indépendance de leurs qualités d'acrobatas, ces artistes s'étaient bornés à faire preuve de goût en n'adoptant pas le costume de ville que tant de leurs collègues revêtent trop fréquemment à la scène, il leur eût été déjà la félicité; mais, il y a mieux.

Dans leurs exercices de force et de vitesse, ces quatre artistes montrent en effet une énergie plus commune, et, chose digne de remarque, ils apportent en ce genre des attitudes inédites tant qu'audacieuses; ils adoptent des poses absolument inattendues qui ont fait surgir d'enthousiastes bravos.

Dans le genre acrobatique, Jos Chas et Kriki ont également charmé l'assistance. A d'habiles jongleries, ils mélangent une série d'exercices de force et d'amusantes facéties qui donnent à leur numéro autant de variété que d'attrait.

La troupe lyrique a vu ses rangs déjà heureusement garnis par Miles Cretot, Marielly, Dalmont, Dervy, Sturky et Roy, s'accroître d'une aimable recrue en la personne de Mlle Jane Noël. La silhouette est gracieuse, la voix agréable, et, ce qui ne gâche rien, l'artiste sait s'habiller.

Un côté masculin, près de ces amateurs qui ont nom Delpierre, Gabrio, Debert, Delso et Simon, a pris place pour quelques jours M. Georges Villard.

Cet artiste interprète ses propres œuvres, et il aborde avec un égal succès les genres les plus variés : sentimentaux avec Mourir, dans Paris les Femmes, il se montre humoristique dans les Scènes de la Vie, et dans le Dialogue des Sentiments et faubourien avec La grande Rouquine.

Son succès d'artiste, doublé d'un succès d'interprète, s'est encore manifesté dans la représentation de La Torpille, un drame pathétique, qui termine le spectacle et dans lequel il tient le rôle du matelot Jean.

En résumé, spectacle varié et d'un réel intérêt.

GRAND CINEMA GAUMONT

RENOUVELLEMENT DE PROGRAMME

Les succès succèdent aux succès chez Gaumont. Il ne saurait en être autrement étant donné l'attrait des spectacles offerts chaque semaine par cet estimé établissement.

Les journées triomphales, qu'on vient d'enregistrer avec les merveilleux films Actualités et les Piques Rouges, ont certainement eu des lendemains non moins heureux avec ce que la direction vient de porter à son programme.

Ce programme est à la fois un spectacle d'angoisse et un spectacle reconfortant qui vient à son heure.

Quoi de plus beau que ce film : La Voie de la Patrie. C'est, présentée en une antithèse saisissante, la divergence du monde des affaires, de la Bourse, et du monde militaire, l'armée.

Comme fond, un scénario simple, mais dont l'intérêt va croissant jusqu'au paroxysme.

Malgré les retus du gouvernement, malgré les offres de l'étranger, malgré les supplications de sa femme défilante, malgré la mort qui menace son fils, un officier, le capitaine Paul d'Airvaux, à son intérêt personnel, préfère l'intérêt plus haut de la France.

Cette composition est tout simplement une œuvre d'art; elle est d'ailleurs supérieurement interprétée, notamment par M. Léonce Perret, le grand favori du public, qui en est en même temps l'heureux auteur et l'habile metteur en scène.

L'arrivée sur la scène d'une musique militaire entière, mêlant ses fanfares éclatantes aux accords du grand orchestre que dirige avec tant de compétence le distingué M. Jaber, provoquera les acclamations enthousiastes de tout le public.

Ce tableau nous saisisse d'autant plus que nous pourrions goûter à côté la joie intense provoquée par les tableaux amusants comme Calino accot, La Démission, Bout de Zan et Le Ramoneur.

Gaumont nous offre encore des vues très curieuses sur les mœurs et coutumes arabes, puis d'impressionnantes photos sur Les inondations au Canada, en même temps que des compositions d'un indubitable intérêt dramatique comme Les Frères ennemis, scène admirablement traitée, et Le Bonheur qui passe, d'un réalisme intense.

Signalons aussi le Gaumont-Actualités, qui nous retrace les événements de la semaine : La Course Paris-Brest, la Balise aérienne de Monaco, la Mort de M. Forest, etc.

Aujourd'hui samedi, 18 avril, à huit heures trois quarts. L'imminente succès :

LA VOIX DE LA PATRIE !

cinéma-patriotique en 4 actes. Défilé des troupes. Grand orchestre. Musique militaire. Tambours et Clairons.

Ce film est l'action saïne et forte nous transporte aux limites de la plus haute et de la plus noble émotion vient d'être acclamé à l'Hippodrome Gaumont Palace de Paris, par plus de 100.000 spectateurs.

La Voix de la Patrie qui sera présenté sur l'écran à 8 h. 1/2 sera précédé d'un programme hors de pair parmi lequel il faut citer : Le Bonheur passe, grand drame de la série artistique Gaumont; Les Frères ennemis, sentimentale; La démission, comique; Calino accot, comique; Bout de Zan ramoneur, Les Actualités Gaumont, etc., etc.

Prendre ses places en location. Téléphone 15.31.

Kursaal Cinéma

LE POUCE

Grand drame policier, en 4 actes et 60 tableaux, d'après le roman de Léon Sazie, publié par Le Journal.

Salle des Fêtes de l'Eure

ROBBER CINEMA

Afin de terminer brillamment la saison, la Direction a tenu à offrir pour les trois soirées de clôture, aujourd'hui samedi, en soirée et demain dimanche, en soirée, un programme hors pair.

Le Païs Mitoyen le chef-d'œuvre de Pierre Sates, le célèbre romancier décédé il y a quelques jours à peine, restera un des plus beaux drames cinématographiques.

Septième Grandis brillera dans Suzanne sent danser le tango; Maud en calottes, admirablement interprété par la grande actrice Miss Campton, etc., etc.

C'est dire que la Direction a tenu à laisser un bon souvenir à ses fidèles habitués, et en leur adressant ainsi ses adieux, les invite à la saison prochaine.

BRASSERIE TORTONI

A l'occasion de la Saison d'Opéra

Spécialité de Soupers à 4 fr.

Petits PLATS à l'Américaine

ORCHESTRE PARISIEN

Conférences et Cours

Cours gratuits de Photographie. — Dimanche matin excursion pour la photographie des couchants. Réunion à 8 h. 30 au local de la Société Havraise de Photographie, 48, rue Gustave Flaubert.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Sanvic

Antoine Aimable-Leblond. — Il est rappelé aux sociétaires de la Société de tir à la carabine et au fusil Jouvevint les deux dimanches, à partir de 9 heures pour les membres participants de la 2e section 43 à 46 ans, et de 9 h. 1/2 à 11 heures pour les autres.

Antoine Jean-Macé. — Demain dimanche, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2, les dimanches suivants, aux mêmes heures, exercices de tir. De 10 heures à 11 heures, la bibliothèque sera ouverte.

Prévoyants de l'Avenir (53e section). — Demain dimanche, à 10 heures, à la Mairie, salle des mariages, assemblée générale annuelle et obligatoire.

Incendie. — Vendredi, à 3 h. 30 du matin, les sapeurs-pompiers furent prévenus que le feu existait au no 143, dans un bâtiment à usage de collier contenant outils de menuiserie, déchets de bois et provision de cidre. Ce bâtiment, cobliq au pavillon, fut vite carbonisé. Après avoir éteint une lance, l'extinction fut complétée avec une Pompe à main.

Les forts venant d'Est faisaient entendre à M. le lieutenant Bellenqer un danger de contagion vers les écuries de M. Lechevalier, placées sous le vent, et au n° 14. Grâce aux dispositions prises, il n'en fut heureusement rien. Après 30 minutes de travail, tout fut terminé.

Remarque sur les lieux : MM. Vatinel et Petit, conseillers municipaux; H. Buiet, vice-président de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers.

Le gardien-rue et les gardés-champêtres assurèrent le service d'ordre.

Biéville

Le Patriote Biévoisais. — Demain dimanche, à 9 h. 1/2 très précises, rassemblement de la Société au Champ de Manoeuvres, derrière la gare, à la Bourde, de midi à demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Graville-Sainte-Honorine

Bains douches. — Le maire de Graville a l'honneur d'annoncer que les sapeurs-pompiers ont ouvert de l'établissement des bains-douches municipaux, est fixé au dimanche 19 courant.

Le prix des bains-douches est tarifé comme ci-après : 0 fr. 25 Bain-douche individuel. 0 fr. 20 — par abonnement. 0 fr. 40 Bain-douche scolaire. 0 fr. 10 pour bain-douche de personnes inscrites par abonnement de bienfaisance. Les prix comprennent savon et prêt d'une serviette.

Accident du travail. — Le nommé Louis Lejeune, demeurant 21, rue du Perrey, au Havre, manouvreur à la scierie L. Mirraux et ses fils, bois, boulevard d'Harbour, 31, portait une scie à ruban à l'ouvrage : en montant l'escalier, il fit un faux pas et tomba : mais dans sa chute, son bras droit l'avaient brisé comme il portait beaucoup de sang, on lui ligatura le bras, puis on le conduisit en automobile à la clinique des Ormeaux.

Le docteur de service constata qu'une veine avait été coupée : il fit alors les soins nécessaires. Lejeune fut ensuite ramené à son domicile.

Antoine des Académies (Section de tir). — L'Amicale des Académies rappelle à ses membres participants que chaque sociétaire au pair de ses versements a droit à chaque séance de tir à un carton à la carabine grauit, en vue d'un prochain concours.

Montivilliers

Élections Législatives. — Les électeurs de la ville de Montivilliers inscrits sur la liste électorale aréelée le 3 mars dernier sont convoqués pour le dimanche 20 avril à l'effet de procéder à l'élection d'un membre de la Chambre des députés.

Le scrutin ne durera qu'un seul jour; il sera ouvert à l'Hôtel de Ville de 8 heures du matin à 6 heures du soir.

Les électeurs inscrits qui n'auraient pas reçu leur carte pourront réclamer au secrétariat de la Mairie.

Acte de probité. — Mlle M. Némont, propriétaire, rue de l'Éclair-Assiquet, a trouvé, mardi dernier, sur la voie publique, un bonnet d'une certaine valeur; elle s'est empressée d'en faire la déclaration à la mairie, où le propriétaire pourra le réclamer.

Rouelles

Vol de lapins. — M. Halgon, propriétaire, demeurant à Rouelles, a porté plainte à la gendarmerie pour un vol de deux lapins, d'une valeur de 10 francs, que des malfaiteurs lui ont soustraits, dans le courant de la nuit du 14 avril.

Saint-Vigor-d'Imonville

Une femme grièvement brûlée. — Mercredi dernier, vers 4 heures du soir, Mlle Merlot, née Saint-Vigor d'Imonville, âgée de 29 ans, ménagère à Saint-Vigor-d'Imonville, était occupée à laver son linge. Elle faisait du feu à l'âtre et, venant de mettre une bûche de bois vert au feu, elle versa du pétrole sur ce bois afin d'accélérer la combustion.

Au même instant, elle décrocha la marmite pendue à la crémaillère, mais son déplacement provoqua un mouvement d'air. Le bois pétrolié se mit à brûler et elle fut profondément atteinte à la main droite.

Elle reçut acieusement les soins attentifs de M. le docteur Buzat, médecin à Saint-Romain-de-Colbois.

Bolbec

Conférence. — Aujourd'hui samedi, à 9 heures du soir, au théâtre municipal, conférence publique par M. Feraud Oury, secrétaire général du Comité de défense de la Propriété commerciale et industrielle.

Sujet : La Propriété commerciale.

Comité ouvrier. — Le Comité ouvrier se réunira dimanche 19 avril, à 8 heures, rue Lechevalier, en assemblée générale extraordinaire. M. Georges Bureau y exposera son programme. Les membres sont priés de ne pas y manquer, accompagnés de leurs amis politiques.

Saint-Jean-de-Folleville

Incendie. — Jeudi après-midi, vers une heure, M. Fauquet, propriétaire, demeurant à Saint-Jean-de-Folleville, occupé par son garde-chasse, M. Gaillard, que le bois dit Bois d'Harbour, lui appartenant, était en feu. Aussitôt M. Fauquet envoya son personnel sur les lieux pour tâcher de conjurer l'incendie, ce à quoi il parvint à grand-peine.

Le feu avait été communiqué par le bûcheron Léo Lebouais, demeurant à Lillobonne, qui d'ailleurs, qui était chargé d'exploiter le bois.

Interrogé, ce dernier déclara qu'ayant allumé du feu dans un chemin qui traverse le bois, pour faire chauffer son déjeûner, il s'était éloigné pour aller chercher du bois mort. Pendant ce temps, un coup de vent avait communiqué le feu aux arbres voisins, recouverts de feuilles mortes et à la bryère.

La gendarmerie de Lillobonne s'est rendue à l'endroit du sinistre, mais M. Fauquet n'a pas porté plainte.

Son préjudice, qui s'élève à environ 4.000 francs, est couvert par une assurance.

Goderville

Publication des rôles. — Dimanche dernier 12 avril ont été publiés les rôles primitifs des taxes sur les chiens et sur les cercles. C'est de cette date que court le délai d'un mois pour présenter les réclamations à la Mairie et celui de trois mois pour les adresser à la Sous-Préfecture.

Délégation cantonale. — La délégation cantonale se réunira à la Mairie de Goderville, le dimanche 19 avril, à deux heures du soir, pour l'installation de nouveaux membres et l'établissement d'une liste de proposition de trois noms à l'agrément de M. le recteur pour assister aux examens du certificat d'études primaires.

Tir. — Dimanche prochain 19 avril, le stand de l'Amicale des anciens élèves de l'école de la Garde sera ouvert de 8 heures à 11 heures du matin, pour les exercices de tir à la carabine et au fusil Jouvev.

Permissons de moisson. — Les cultivateurs qui voudraient demander pour les aider dans les travaux agricoles des militaires autres que leurs fils doivent faire parvenir leurs demandes d'admission au bureau de la Mairie de Goderville, au plus tard le 20 avril, à midi. Ces demandes doivent être revêtues des avis des autorités civiles.

Les demandes des parents peuvent être présentées sur papier libre et adressées directement aux chefs de corps.

Tribune des Syndicats

Chambre Syndicale des Ouvriers Vainqueurs. — Perception des cotisations, demain dimanche, de 9 h. 1/2 à 11 heures du matin, au Cercle Franklin, salle G.

Mutuelles, Pétroliers et Savonniers. — Permanence des cotisations, demain dimanche, de 9 h. 1/2 à 11 heures du matin, à la Bourse, de midi à demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Bulletin des Sociétés

Société Mutuelle de Prévoyance des Employés de Commerce, au siège social, 8, rue Caligny. — Téléphone n° 220.

La Société se charge de procurer à MM. les Négociants, Banquiers et Courtiers, les employés divers qui lui seraient bésinés dans leurs bureaux.

Le chef du service de tir, tous les jours, à la Bourse, de midi à demi, à la disposition des sociétaires sans emploi.

Électeurs Français. (Boy-Scouts de France, L.E.N.). — Une sortie aura lieu demain dimanche, à 10 heures, sur la place Thiers à huit heures précises.

Programme de la journée : Marche d'entraînement suivant l'itinéraire : La Hève, Biéville, Fontaine-la-Mulot, Forêt, installation du camp, gymnastique Hébert, saut, course, repas, causerie sur le sujet suivant : L'excursion camping des Éclaireurs Français aux environs de Paris. Les enseignements à en tirer ; Retour vers 6 h. 1/2.

Université Populaire. — Nous rappelons aux sociétaires que la visite du la verrerie de la Bourse aura lieu demain dimanche à 9 heures très précises du matin.

Union des Commerçants du Havre. — La réunion mensuelle de l'Union des Commerçants aura lieu lundi prochain, 20 courant, à 8 h. 3/4 du soir.

Les adhérents sont priés d'y assister. L'ordre du jour porte : 1. Procès-verbal de la dernière séance; 2. Correspondance; 3. Caisse de secours en cas de décès; 4. Projet de statuts; 5. Élections législatives; 6. Décision du syndicat général; 7. Fixation de la date du banquet; 8. Proposition et admission de nouveaux adhérents; 9. Questions diverses.

Union des Employés d'Octroi du Havre. — Assemblée générale, lundi 20 avril, Hôtel de Ville, salle G, 2e étage.

Ordre du jour : 1. Lecture du procès-verbal; 2. Admissions; 3. Démissions; 4. Radiations; 5. Compte rendu financier; 6. Questions et propositions.

Société de Secours Mutuels Saint-Joseph. — Perception des cotisations demain dimanche, à l'Hôtel de Ville, salle ordinaire des recettes, de 10 heures à 11 h. 1/2 du matin.

Société Linnéenne de la Seine-Maritime. — Tous les groupes sont invités à prendre part à l'excursion de la Société Linnéenne de la Seine-Maritime, géologique qui aura lieu demain dimanche 19 avril à Villers-sur-Mer.

Rendez-vous au bateau de Trouville à 7 heures. Retour au Havre vers 19 heures.

Dépenses approximatives : environ 5 francs, ou ce qui est facultatif environ 2 fr. 70 en se munissant de victuailles pour le repas du midi.

Le trajet de Trouville à Villers pourra être fait à bicyclette par les membres cyclistes qui désirent s'arrêter à Bénéville.

N.B. — Les personnes étrangères à la Société et s'intéressant à l'histoire naturelle sont invitées à cette excursion.

Mutuelle Commerciale Havraise. — Perception des cotisations et service de la bibliothèque demain dimanche de 11 h. à midi, Hôtel de Ville, salle G.

Les Prévoyants de l'Avenir (33e, 80e, 1.097e sections, Le Havre). — Assemblée générale obligatoire pour tous les sociétaires ayant à l'Hôtel de Ville, le dimanche 19 avril, à 10 heures du matin, salle des Gardes. Tout sociétaire absent et non excusé sera amendable.

La Fraternelle Havraise. — Réunion générale du Conseil d'administration demain dimanche, de 9 h. à 10 heures, salle I, à l'Hôtel de Ville du Havre et perception des cotisations, de 10 heures à midi.

Société Artistique et Excursionniste Gravillaise. — La Société a l'honneur d'informer ses nombreux membres honoraires et habitués qu'à la suite de la réunion générale du 4 avril, la Société a changé sa tirasse sociale. Elle prendra, à partir du 1er mai, le titre de Société Excursionniste et Matinée d'Avril; elle s'est, en outre, assurée l'appui de M. Fursy Desmoussin, le sympathique représentant du Modern Style, estimé et connu du public, qui entre dans la Société comme président-conseil.

À la prochaine excursion, la sortie du Lait de Mlle L. Société Excursionniste et Matinée Fursy eût été une nombreuse influence.

Cette sortie est organisée pour le premier dimanche de mai, à Rouelles, où un déjeuner sera servi chez M. Averti, restaurateur; le prix est fixé à 1 fr. 75.

Chacun peut, dès maintenant, retirer ses cartes chez M. Dubois, gérant de l'Hôtel des Sociétés, et au concierge de la Mairie de Graville.

Dimanche prochain 19 avril, à l'Hôtel des Sociétés, la dernière matinée donnée de la Société Excursionniste et Artistique Gravillaise, au profit de son orchestre symphonique, direction Hardy.

Une permanence sera établie pendant cette matinée pour la vente des cartes de la sortie dit du lait de mai.

Association Mutuelle des Commis de Commerce. — La Société Excursionniste et Matinée d'Avril, en assemblée générale aura lieu aujourd'hui samedi, à 8 h. 3/4, salle des Employés de Commerce, rue Caligny. Présence obligatoire.

La Solidarité Ouvrière. — Perception des cotisations dimanche, de neuf heures à onze heures, au siège social, Cercle Franklin, salle n° 1.

Modern Style. — Réunion de la section cycliste, dimanche 19 courant, à 6 heures du matin, au bateau d'Itonville, pour l'excursion sur Pont-Audemer.

Honleur, Berville, Colleville, Pont de Saint-Simon (16 kilomètres), déjeûner. — Retour par Colleville, Lillobonne, Saint-Martin (collation souper), Harfleur, Le Havre (56 kilomètres).

La Méridionale. — Nous rappelons que c'est demain dimanche 19 avril, à 10 heures, lieu d'Édouard-Larue, la grande matinée dansante organisée par le Conseil d'administration de la Méridionale et offerte à ses sociétaires.

Le port de l'insigne obligatoire. Les amis des sociétaires seront les bienvenus.

Communications Diverses

Construction d'une Classe à l'École de filles rue Dauphine. — Adjudication des travaux de construction de la classe de l'École de filles de la rue Dauphine.

M. Général, maître, président ces opérations, assisté de MM. Goulet et Lang, conseillers municipaux; Henry, receveur municipal; de M. Charrier, architecte des bâtiments communaux; Rollet, contrôleur général des comptabilités.

Les travaux, mis en adjudication, comprennent sept lots représentant un total de 29.353 fr. 04. Voici le récapitulatif des offres :

1er Lot. — Terrasse et Maçonnerie : 12.880 fr. 84. 2er Lot. — Charpente en bois : 3.865 fr. 41. S'engageant à faire le travail. MM. Moreau, au prix du devis; Gruet, avec un rabais de 3 0/0; Le-troux, un rabais de 3 0/0; Terrillon, 6 0/0.

Ce dernier est déclaré adjudicataire.

3er Lot. — Couverture, plomberie, etc. de l'École de filles de la rue Dauphine, un rabais de 3 0/0; Camus et Driey, 10 0/0; Corneville, 11 0/0; Gustave Parné, 13 25 0/0.

M. Gerçat est déclaré adjudicataire de ce lot.

4er Lot. — Maçonnerie : 3.463 fr. 81. — Officier MM. Marville, un rabais de 5 0/0; Lucas, 7 0/0; Mme veuve Branchet, 8 0/0; la Société Coopérative, 20 0/0; M. Paul Michel, 15 0/0; Charles dit Doureuil, 16 0/0.

La Société Coopérative Ouvrière est déclarée adjudicataire.

5er Lot. — Fenêtrage : 4.122 fr. 48. — Officier MM. Lenoir, un rabais de 13 0/0; Marcel Venel, 26 0/0; La Société Coopérative ouvrière, La Vigilante, d'Armentières, 15 30 0/0; Gabriel Sautrel, 13 0/0; Achille Sautrel, 26 30 0/0. M. Achille Sautrel est adjudicataire.

Beaux-Arts

Faits Divers

AVIS

Les Bureaux de la Compagnie Havraise Péninsulaire de Navigation à Vapeur et ceux de la Maison E. Grosos et Fils, sont transférés rue de Phalsbourg, n° 10.

Le Feu

Un incendie

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

ont permis de fournir le concours de la Société Générale à divers Gouvernements qui le remboursent au fur et à mesure des consolidations déjà commencées de leur Dette flottante. La Société Générale a également soutenu largement à divers moments les Bons du Trésor français.

Le st. fr. Guadeloupe, all. de Colon, etc., au Havre, est arr. à Bordeaux le 17 avril, à 16 heures. Le st. fr. Anrair-Nelly, all. du Havre, etc., en Indo-Chine, est rep. de Toulon le 15 avril.

COMMERCE

CAFÉS. - Les cours du terme accusent, à trois heures et quart, une baisse générale de 25 centimes sur la veille. Ventes 26,000 sacs.

Terre-Neuvières et Islandais

Le terre-neuvier Saint-Anseret, a été rencontré le 17 avril, Nord et 13° long. Ouest. Tout bien à bord. Le terre-neuvier Saint-Antoine-de-Padoue (de Fécamp) a été rencontré le 31 mars, par 49° lat. Nord et 20° long. Ouest.

ÉVÉNEMENTS DE MER

PETIT-JEAN. - Questionnaire, 16 avril. La goél. fr. Petit-Jean, all. de Fécamp en Islande, qui avait relâché à, après avaries, a repris la mer aujourd'hui, après réparations.

Marégraphe du 18 Avril

Table with 2 columns: PLEINE MER, BASSE MER. Values for height and time.

Port du Havre

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, origin, and agent.

COMMERCE

CAFÉS. - Les cours du terme accusent, à trois heures et quart, une baisse générale de 25 centimes sur la veille. Ventes 26,000 sacs.

Cours à Terme

Table showing commodity prices for various months (Avril, Mai, Juin, etc.) with columns for price and quality.

Cours à Terme des Cotons

Table showing cotton prices for different grades and origins.

VILLE DU HAVRE

Table showing market statistics for the city of Havre, including arrivals and departures.

BULLETIN DES HALLES

Table listing prices for various food items like flour, oil, and sugar.

MERCURIALES

Table listing prices for various commodities such as wool, hides, and other goods.

Commissaires-Priseurs de la Ville et de l'Arrondissement du Havre

VENTE MOBILIÈRE APRES DÉCÈS Succession Levesque

Continuation de la Vente Mobilière les Mardi et Mercredi 21 et 22 Avril 1914, à dix heures du matin. MEUBLES de : Salle à manger, Salon, Chambres à coucher; Literie, Matelas, Linge de lit et de table, Tapis d'appartements et d'escalier, Gravures et Objets divers.

Table showing market prices for various goods, including different types of flour and other commodities.

VENTES PUBLIQUES

Le Lundi 20 Avril 1914, à trois heures de l'après-midi, bassin de la Citadelle, Tenie Worms, Hangar A, MM. Worms et C. acquiescentes judiciaires, feront vendre publiquement pour compte de qui de droit, le contenu d'un jugement du Tribunal de Commerce du Havre en date du 16 avril 1914, par le ministère de ETIENNE DUREAU, courtier: 470 sacs POMMES DE TERRE, ex-Michel; 479 sacs de blé, ex-Séphora-Worms.

Fonds de Commerce à vendre

COMPTOIR COMMERCIAL 12, rue Charles-Lafitte, 12 (Près la Gare d'Arrivée) Le Havre (Fondé en 1886)

LE GRAVEREND

12, rue Charles-Lafitte, 12 (Près la Gare d'Arrivée) Le Havre (Fondé en 1886)

Cession de Fonds (4e Avis)

Par acte s. p. en date du 17 avril 1914, M. Y. Betteguez a vendu à un acquéreur y dénommé, son Fonds d'Hotel-Café à l'enseigne "Hotel de la Jeunesse" situé rue de Paris, au Havre. Prix de possession et paiement le 1er mai 1914. Election de domicile audit Cabinet (10 jours du 2 avril).

OCCASIONS A PROFITER

TACACS-LIQUIDES Bénéfice net à placer, 10,000 fr. Prix demandé, 15,000 fr.

JOLIE EPICERIE LIQUIDES

Bénéfice net à placer, 10,000 fr. Prix demandé, 15,000 fr.

JOLI CAFÉ-DEBIT

Pas forcé, Loyer payé par nous location, Affaires garanties à l'essai, 70 à 80 fr. par jour. - Prix: 5,000 fr. Cause urgente.

TRÈS BEAU CAFÉ

Bénéfice net à placer, 10,000 fr. Prix demandé, 15,000 fr.

EPICERIE-PRIMEURS

100,000 fr. Affaires. A céder pour 8,000 fr. Se retire des affaires.

BOURSE DE PARIS DU 17 AVRIL 1914

Table showing stock market prices for various companies and bonds.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Table showing train schedules and routes for the State Railway.

LETTERS DE DÉCÈS

Depuis 6 francs le Cent

UN REMÈDE QUI GUÉRIT

est le Docteur Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900 Ce merveilleux médicament est...

Société Normande de Bains-Douches

Les souscripteurs des actions, toutes de numéraire, de la Société anonyme en formation au capital de Fr. 100,000, dite Société Normande de Bains-Douches, sont convoqués pour le fondation en assemblée générale constitutive le Samedi 25 Avril 1914, à 2 h. 1/2, à l'Hotel des Sociétés, 11, rue de Mexico.

ORDRE DU JOUR

Vérification de la déclaration notariée de souscription et de versement. Lecture et approbation des statuts. Nomination d'administrateurs en dehors des deux administrateurs statutaires.

Le Fondateur, LÉON BIDARD.

LA REVELESCHER DU BARRY

Le Dr Emile écrit: « Pour les enfants la Revelescher vaut son pesant d'or; et l'émulsion analysée, le Dr Grillehous, de l'Université d'Edimbourg, la déclare « Médicine Gazette »: « Un aliment parfait pour les malades comme pour les enfants les plus délicats. »

GRAND-THEATRE DU HAVRE

Direction A. VIGUIER Samedi 18 Avril 8 h. 1/2

THEATRE-CIRQUE OMNIA

Boulevard de Strasbourg

AUJOURD'HUI CINEMA OMNIA PATHE

Matinée à 2 h. 3/4, Soirée à 8 h.

Compagnie Normande DE NAVIGATION A VAPEUR

Le HAVRE, HONFLEUR, TROUVILLE ET CAEN par les beaux steamers

NOUVELLES MARITIMES

Table listing shipping schedules and routes for various companies.

Advertisement for VIN LEUDET, featuring illustrations of a man and a woman, and text describing its benefits for health and vitality.

Advertisement for COMPTOIR GENERAL DES CYCLES, promoting bicycles and accessories with various brand names like B.S.A., Triumph, and Starley.

Advertisement for L'ESTOMAC L'INTESTIN, featuring 'CACHETS DIGESTIFS & ANTISEPTIQUES LE DUC' and 'VICHY-QUINA' for stomach and intestinal ailments.

Advertisement for RHMATISMES, promoting 'L'ANTI-RHUMATISMAL JENNY' for treating rheumatism, sciatica, and lumbago.

Advertisement for VOTRE INTERET EAU DE COLOGNE, featuring 'Aux Caves Phénix' and 'RHUM PHENIX'.

AVIS DIVERS

Small advertisements and notices, including one for 'Le Capitaine' and 'IL A ÉTÉ PERDU'.

Notice regarding counterfeit products: 'On contrefait toutes les grandes marques. Consommateurs, méfiez-vous...'.

Advertisement for AU YACHT CLUB, located at 41, Rue Joinville.

Advertisement for ON DEMANDE Garçon de Magasin, seeking a shop assistant.

Advertisement for ON DEMANDE JEUNE HOMME, seeking a young man for a position.

Advertisement for BIJOUX D'OCCASION, offering second-hand jewelry.

Advertisement for CAISSIÈRE, seeking a cashier.

Advertisement for ON DEMANDE DAMES, seeking women for a position.

Advertisement for ON DEMANDE Une Ouvrière Couturière, seeking a seamstress.

Advertisement for ON DEMANDE Une BONNE, seeking a domestic worker.

Advertisement for ON DEMANDE NOURRICE, seeking a wet nurse.

Advertisement for ON DEMANDE un Appartement, seeking an apartment.

Advertisement for PENSION, offering a pension plan.

Advertisement for MENAGE, offering a matrimonial arrangement.

Advertisement for ON DESIRE leur MAGASIN, seeking a shop.

Advertisement for A LOUER MAGASIN, offering a shop for rent.

Advertisement for 10 JARDINS, offering ten gardens for rent.

Advertisement for COUR DE FERME, offering a farm for rent.

Advertisement for COUR-MASURE, offering a farm for rent.

Large advertisement for CIDRES, featuring 'Caves Générales' and various cider products.

Advertisement for DENTIERS, featuring 'MOTET, DENTISTE' and dental services.

Advertisement for CHEZ BOULARD, a restaurant or cafe.

Advertisement for ROLLEVILLE Hôtel Beau-Séjour, a hotel.

Advertisement for VERMOUTH FLORE BITTER TOPAZE, a beverage.

Advertisement for RELIGIEUSE, a religious or medicinal product.

Advertisement for AUJOURD'HUI CHEVREUX, a dairy product.

Advertisement for SEVESSAND FRÈRES, a business or company.

Advertisement for Grand Garage Georges Lefebvre, a garage.

Advertisement for MALADIES SECRÈTES, a medical treatment.

Advertisement for RAUL MAIL HERBES AUTHENTIQUES, a herb shop.

Advertisement for ME CIRCÉ, a business or company.

Advertisement for Imprimerie du PETIT HAVRE, offering printing services.

Advertisement for L. BOISSEL MÉCANICIEN, a mechanic.

Advertisement for RENOARD, Constructeur, a constructor.

Advertisement for VANNERIE, a printing or bookbinding business.

Advertisement for MARGARINE 'La PRIMROSE', a margarine brand.

Advertisement for BULLETTIN des HALLES, a market bulletin.

Table with columns for COMMUNES, DATES, BLÉS, PAIN, SEIGLE, ORGE, AVOINE, BEURRE, ŒUFS, listing market prices.

Advertisement for JE DONNE DES PRIMES, offering prizes.

Advertisement for ON DEMANDE à acheter un jeune Chien de garde, seeking a dog.

Advertisement for A VENDRE Une Motocyclette, offering a motorcycle for sale.

Advertisement for BON CHEVAL (9 ans), offering a horse for sale.

Advertisement for VIEUX JOURNAUX, offering old newspapers.

Advertisement for PRÊT, offering a loan.

Advertisement for BULLETTIN des HALLES, a market bulletin.